



**Portant autorisation pour l'organisation d'un SKIM SCHOOL TOUR
Sur la plage de Saint-Pair-sur-Mer (retenue d'eau de mer)
Le mercredi 18 juillet 2018 de 10h30 à 18h00**

Le Maire de SAINT-PAIR-SUR-MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 131-2, L 131-3 et L 131-4,
Vu le Code de la route et notamment les articles R 36, R 37 et R 225,
Vu les arrêtés interministériels du 24 novembre 1967 et du 7 juin 1977 relatifs à la signalisation routière,
Vu la demande d'autorisation faite par Monsieur Thomas LAISNEY de l'association MAUNA KEA, La Moinerie à Saussey 50200, en vue d'organiser un SKIM SCHOOL TOUR sur la plage de Saint-Pair-sur-Mer (retenue d'eau de mer) le mercredi 18 juillet 2018 de 10h30 à 18h00,

ARRETE

Article 1^{er}

Monsieur Thomas LAISNEY représentant l'association MAUNA KEA, est autorisé à organiser un SKIM SCHOOL TOUR sur la plage de Saint-Pair-sur-Mer (retenue d'eau de mer) le mercredi 18 juillet 2018 de 10h30 à 18h00.

Article 2

Monsieur Thomas LAISNEY sera tenu d'enlever tout dispositif relatif à l'organisation de cette animation après la manifestation et de veiller au maintien en l'état et à la propreté des lieux.

Article 3

Suivant les conditions météo, des démonstrations de « SKIMBOARD » tractés par un treuil auront lieu pendant une durée de 30 minutes ce même jour, **hors périmètre de baignade**.
Il sera demandé aux baigneurs de sortir momentanément de l'eau durant cette période.

Article 4

Les infractions aux dispositions suivantes et du Code de la route seront constatées par procès-verbaux, qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 5

Ampliation du présent arrêté sera notifiée et transmise, pour chacun en ce qui le concerne, à :

- ✓ M. Thomas LAISNEY de l'association MAUNA KEA SKIM CLUB MANCHE de Coutances
- ✓ M. le chef de service de la police municipale
- ✓ M. le chef de corps du centre de secours de Granville
- ✓ M. le commandant du commissariat de Granville
- ✓ M. le chef de poste de secours de Saint-Pair-sur-Mer
- ✓ Mme la directrice de l'office culturel de Saint-Pair-sur-Mer

Fait à Saint-Pair-sur-Mer,
Le 27 juin 2018

Le Maire

Guy LECROISEY





**Portant autorisation pour l'organisation d'un SKIM SCHOOL TOUR
Sur la plage de KAIRON en face du poste de secours
Le dimanche 19 août 2018 de 10h30 à 18h00**

Le Maire de SAINT-PAIR-SUR-MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 131-2, L 131-3 et L 131-4,
Vu le Code de la route et notamment les articles R 36, R 37 et R 225,
Vu les arrêtés interministériels du 24 novembre 1967 et du 7 juin 1977 relatifs à la signalisation routière,
Vu la demande d'autorisation faite par Monsieur Thomas LAISNEY de l'association MAUNA KEA, La Moinerie à Saussey 50200, en vue d'organiser un SKIM SCHOOL TOUR sur la plage de KAIRON (face au poste de secours), le dimanche 19 août 2018 de 10h30 à 18h00,

ARRETE

Article 1^{er}

Monsieur Thomas LAISNEY représentant l'association MAUNA KEA, est autorisé à organiser un SKIM SCHOOL TOUR sur la plage de KAIRON (face au poste de secours), le dimanche 19 août 2018 de 10h30 à 18h00,

Article 2

Monsieur Thomas LAISNEY sera tenu d'enlever tout dispositif relatif à l'organisation de cette animation après la manifestation et de veiller au maintien en l'état et à la propreté des lieux.

Article 3

Suivant les conditions météo, des démonstrations de « SKIMBOARD » tractés par un treuil auront lieu pendant une durée de 30 minutes ce même jour, **hors périmètre de baignade**.
Il sera demandé aux baigneurs de sortir momentanément de l'eau durant cette période.

Article 4

Les infractions aux dispositions suivantes et du Code de la route seront constatées par procès-verbaux, qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 5

Ampliation du présent arrêté sera notifiée et transmise, pour chacun en ce qui le concerne, à :

- ✓ M. Thomas LAISNEY de l'association MAUNA KEA SKIM CLUB MANCHE de Coutances
- ✓ M. le chef de service de la police municipale
- ✓ M. le chef de corps du centre de secours de Granville
- ✓ M. le commandant du commissariat de Granville
- ✓ M. le chef de poste de secours de Saint-Pair-sur-Mer
- ✓ Mme la directrice de l'office culturel de Saint-Pair-sur-Mer

Fait à Saint-Pair-sur-Mer,
Le 27 juin 2018

Le Maire

Guy LECROISEY

